



Sduclias 72 FSU  
4 rue d'Arcole – étage 3 – porte 33  
72000 LE MANS  
Tél : 02-43-23-92-65  
06-81-82-28-71  
Mail : sdu.clias72@laposte.net



## ***Le Grain de Sel***

Journal d'information de la FSU TERRITORIAUX LE MANS – LE MANS METROPOLE – CCAS

### **EDITO**

#### **LE NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC !**

Selon les pays, la forme du « nouveau management public » est soit radicale (diminuer les dépenses publiques et privatiser), soit plus allégée (application des logiques du secteur privé marchand). Ce qui est identique, quelle que soit la forme, c'est l'usage d'une véritable « novlangue » déformation et atténuation de la réalité. Citons quelques exemples :

De plus en plus, dans la Fonction Publique, nous n'avons plus de missions mais des « objectifs », plus de métiers mais des « postes de travail », plus de culture de métier mais des « compétences », plus de secrétaires mais des « assistantes », plus d'usagers mais des « clients », plus de chef mais des « N+1 » ou « manager », plus de services du personnel mais des « ressources humaines »....

Cela vous paraît peut-être anodin mais ne l'est absolument pas. Par exemple, l'idée de service du personnel était bien la gestion des personnels, l'idée de DRH, c'est l'humain qui est devenu une ressource, un capital pour la collectivité, au même titre que la marchandise, les matériels...

**Le langage est devenu « pragmatique » au détriment de l'analyse politique**

Devant la succession de drames et de souffrances, on a créé le concept de « risques psycho-sociaux ». C'est une pseudo-psychanalyse des problèmes, exonérant ainsi l'organisation du travail de ses responsabilités. On a individualisé l'agent, les problèmes. Tout ceci s'architecture d'ailleurs très bien avec un des objectifs de l'évaluation individuelle.

**La FSU s'est à plusieurs reprises exprimée sur l'évaluation individuelle, considérant qu'elle mène à la perte de notion du collectif dans nos métiers.**

Avec le « nouveau management public », la mise en place se passe en plusieurs étapes. D'abord le temps de l'adhésion et de l'implication quand vous sont présentés les projets pour « remettre l'usager au cœur de la mission » comme ils disent !

Ensuite, il y a le temps de la « rationalisation » : qu'est-ce que chacun peut faire pour être plus « performant ». Puis, celui de la standardisation : voilà comment tout le monde va fonctionner pour être meilleur avec moins. Et pour finir, la dépossession des métiers et l'acceptation des règles du « rentable » !

Qu'est-ce que tout cela engendre ? Une perte de qualité de service pour l'usager, une perte des repères et des moyens pour les agents.

**Pour conclure sur le chapitre, un seul mot : Résister  
Nous devons ré impulser une dynamique collective, de partage, d'entraide et de  
solidarité au service de la population.**

## **DEPARTS EN RETRAITE : SITUATION DE PLUS EN PLUS TENDUE**

Dans le journal d'information interne, le DRH « regrette » que des cadres prolongent leur activité...cela poserait des problèmes pour « **anticiper** » **certains recrutements** ». Des rendez-vous vont être pris avec les cadres A concernés. Il serait temps qu'on ne prenne plus les agents pour des « imbéciles ». Tout le monde sait que le remplacement des agents (quand il a lieu !) est volontairement retardé pour économiser des crédits de fonctionnement. On voudrait nous faire croire qu'on cherche à « tuiler » les remplacements, à faire de la gestion « prévisionnelle »...il s'agit juste de pousser vers la sortie des cadres A (et ensuite les B ?) car ils coûtent trop cher aux collectivités. **En attendant, les remplacements prennent des mois** (quand on ne compte pas en année), les agents courent partout et souffrent de devoir tenir tous les bouts du système (faire toujours autant officiellement avec moins de moyens financiers et humains)... **et cela vaut pour toutes les catégories d'agents !!!**

## **FORMATION PROFESSIONNELLE : PLUS DE PLAN DEPUIS COMBIEN D'ANNEES ?**

La DRH a demandé aux services le 8 mai 2011 de travailler sur un projet de plan de formation professionnelle et d'identifier les besoins individuels et collectifs pour 3 ans (2012, 2013 et 2014).

**Septembre 2012, pas de plan officiel !**

Les services qui ont rencontré leurs agents et qui leur ont demandé de voir comment adapter évolutions des missions et compétences, ont l'air de quoi vis-à-vis de leurs agents ????

Si la tâche d'analyse était lourde pour la section formation de la DRH, quels moyens ont été donnés pour aboutir ?

Manifestement, c'est moins compliqué de mettre en place des formations intra de management pour cadres (évaluation professionnelle, gestion des conflits, management du changement, communication active...)

Tant pis pour les autres ? On promet aux délégués des réunions qui ne sont jamais programmées.

Depuis les dernières élections professionnelles, aucune réunion paritaire sur la formation professionnelle (sauf le règlement intérieur qui a été rebâti de façon satisfaisante).

**La formation des agents serait-elle une charge ?**

**Pas un pari sur l'avenir du service public local ?**

## **JOURNEE DE CARENCE**

La mise en place de la journée de carence au sein de nos collectivités, prévue dans la loi de finances 2012, devrait être effective au 1er octobre 2012. Les organisations syndicales se sont opposées dès le début à cette mesure injuste qui sanctionne les agents dont l'état de santé nécessite un repos. Par ailleurs nous avons maintes fois dénoncé le fait que les sommes ainsi « économisées » par la collectivité ne serviront pas au renflouement de la sécurité sociale.

Malgré nos courriers et rassemblements devant l'hôtel de Ville, nos employeurs jouent la sourde oreille, seule réponse apportée le 28 août : la mise en œuvre sera effective le 1er octobre 2012 !

**Aucun dialogue, aucune concertation !!!**

Des assemblées générales ont été organisées lundi 24 septembre afin de sensibiliser les agents sur ce sujet et les encourager à ne pas baisser les bras et continuer à se battre, avec le soutien des organisations syndicales afin que nos collectivités entendent enfin nos arguments, mais pour cela, encore faudrait-il qu'ils acceptent de nous rencontrer ! Pour rappel, la carence ne s'applique pas UNE fois mais à CHAQUE arrêt maladie (sauf rechute immédiate).

## **REGIMES INDEMNITAIRES**

### **Catégorie B**

Alors qu'au printemps dernier les négociations sur le régime indemnitaire des Techniciens aboutissaient enfin, dès le mois de juin, les organisations syndicales ont interpellé l'administration afin que soit discuté le régime indemnitaire des autres filières de catégorie B. Suite à une première assemblée générale des agents concernés le 19 juin, les Organisations syndicales ont remonté les revendications des collègues aux Elus et à l'administration, à savoir un régime indemnitaire égal à celui attribué aux Techniciens.

Pas de réponse à ce jour, sachant que lors d'une rencontre avec les Elus en charge du personnel en novembre 2011, il avait été annoncé une ouverture de négociations à l'automne 2012.

### **Catégorie C**

L'augmentation de 23 euros du régime indemnitaire au 1<sup>er</sup> avril 2012 devait être complétée par une hausse équivalente à l'automne 2012, sous réserve que le point d'indice ne soit pas revalorisé. Il semblerait que le nouveau gouvernement ne soit pas prêt à toucher à la valeur du point d'indice, au moins pour les 2 années à venir. Nous attendons donc de nos employeurs qu'ils respectent leurs engagements et que cette augmentation soit mise en œuvre rapidement.

Par ailleurs, quelques collègues de catégorie C n'avaient pas bénéficié de l'augmentation des 23 euros, la FSU a interrogé la DRH à ce sujet à 2 reprises (le 15 mai et le 7 juin).

Encore une fois, pas de réponse apportée sur nos questions !!

Nous souhaitons que l'augmentation prévue à l'automne soit l'occasion de « rectifier le tir » pour les collègues pénalisés.

## **REORGANISATION DES COLLECTES AU SERVICE PROPRETE**

### **Au pas de charge !!**

Août 2012 ; les agents découvrent dans le journal de l'administration avec leur bulletin de salaire les changements sur les collectes de tri sélectif. En parallèle, une communication aux usagers s'affiche sur toute la ville et une information sur les nouvelles collectes des ordures ménagères paraît dans le journal de la municipalité.

Le premier comité préalable s'est tenu le 4 septembre 2012, trois autres suivront : les 11, 18 et 21 septembre pour une mise en œuvre annoncée au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

La FSU a réuni les agents du service propreté collecte des ordures ménagères en assemblée générale le 6 septembre afin de communiquer sur le dossier remis par l'administration 2 jours auparavant et avoir ainsi l'avis des agents sur cette nouvelle organisation.

Plusieurs sujets d'inquiétude sont ressortis de cet échange :

- la fiabilité des bennes à ordures qui rouleront désormais matin et soir
- l'extension des collectes au 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans le cadre de l'élargissement de Le Mans Métropole sur 4 nouvelles communes, avec quels moyens ?
- Le rattrapage des jours fériés sur le samedi matin
- Un seul jury de recrutement par an actuellement en fin d'année, alors que deux seraient indispensables pour un meilleur fonctionnement du service.

Suite à une nouvelle assemblée générale en intersyndicale, des propositions ont été faites sur le rattrapage des jours fériés, à savoir que seuls les jours de tri sélectif seraient repoussés au samedi matin, ce qui représente à peu près deux samedis par an en moyenne.

La FSU reste attentive afin que les engagements pris en comité préalable soient respectés lors de la tenue du CTP.

Concernant le samedi, preuve en est que cette journée de travail est atypique, y compris dans la gestion de la récupération des heures supplémentaires !

## MEDIATHEQUE : QUAND LES PUCES S'EN MELENT !!!

Alors que le bâtiment part « en déconfiture » (fuites d'eau dans les salles publiques lorsqu'il pleut, chaleur l'été et 14 degrés l'hiver dans certaines salles, postes de travail inadaptés menant à de nombreux troubles musculo-squelettiques)...

Alors que le déficit en personnel pèse de plus en plus sur l'organisation et les conditions de travail...

La Médiathèque a enfin reçu du renfort !!!! Une invasion de puces à fait irruption et en a profité au passage pour lancer des attaques sans précédent ; résultats, plusieurs collègues recouverts de piqûres et souffrant de démangeaisons.

Il aura fallu une intervention des élus CHS FSU afin que le nécessaire soit fait pour traiter le bâtiment. Nous restons malgré tout vigilants pour la suite, conscients qu'il est extrêmement difficile d'endiguer ce genre de prolifération et que seul un « traitement de choc » peut être efficace.

**Cet épisode malheureux ne fait que confirmer ce que la FSU dénonce depuis plusieurs années : un bâtiment vétuste, pas entretenu dont les aménagements intérieurs datent de 25 ans.**

## BILLET D'HUMEUR

### « De l'art de (dé)-motiver les agents »

Ainsi qu'il a été relayé largement sur Tilt, le stand de la ville à la foire du Mans (anciennement appelée 4 jours) présentait 13 grands projets. A cette occasion, plusieurs services ont été sollicités.

La maîtrise d'œuvre interne du service Architecture et Patrimoine Bâti a, quant à elle, contribué à la mise en valeur des projets : Maison de la forêt à l'Arche de la nature, Gymnase-Dojo sur la route de Laval et Maison de quartier Robert Manceau à la cité Maroc.

En bons petits soldats, les agents ont réalisé une maquette de la charpente, des modélisations 3D et plusieurs films d'animation. Bien sûr, cela fait partie de leur travail et ils s'en acquittent sans rechigner et souvent avec un grand plaisir. Tous ces éléments ont été remis dans les temps aux services demandeurs.

Et...silence assourdissant ! Aucun retour !!

A aucun moment il n'a été proposé aux agents de se rendre sur place pour voir comment leur travail avait été exploité. Ils ont espéré que des places pour la foire leur seraient proposées, mais là, on était dans le domaine du fantasme !!!! Il leur a donc fallu payer pour voir le fruit de leur travail !

**Voilà un bel exemple de démotivation. Cela laisse à réfléchir !**

Espérons que les autres services auront été mieux considérés.

## CONCOURS ET EXAMENS

Concours d'adjoint du patrimoine 1<sup>ère</sup> classe : Retrait des dossiers du 9 au 31 octobre 2012

Concours d'infirmier territorial : Retrait des dossiers du 16 octobre au 7 novembre 2012

Nous vous rappelons que pour tout renseignement supplémentaire ou inscriptions en ligne, vous pouvez consulter le site du centre de gestion de la Sarthe : <http://www.cdg72.fr/>

### PAROLES D'AGENTS

Alors que les lecteurs mettent des pièces dans les parcmètres...

Alors que les agents de la Médiathèque sont obligés de payer le parking pour venir travailler...

Surprenant de voir un mercredi de septembre la voiture de Monsieur le Maire garée sur le parvis de la Médiathèque pendant plus d'une heure !! et devant l'accès du public...

2 poids, 2 mesures en matière de respect des règles ???

Septembre 2012